



Building a Europe  
for and with children  
Construire une Europe  
pour et avec les enfants



CDENF(2023)OJ3ANNrev

Strasbourg, 3 novembre 2023

## **Comité directeur des droits de l'enfant (CDENF)**

### **Ordre du jour annoté et ordre des travaux**

#### **8<sup>e</sup> réunion plénière (en présentiel)**

Strasbourg, 14 - 16 novembre 2023

Palais de l'Europe

*Mardi 14 novembre 2023 - 9h30 à 12h30 / 14h00 à 17h30 - Palais salle 8*

*Mercredi 15 novembre 2023 - 9h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 - Palais salle 8*

*Jeudi 16 novembre 2023 - 9h30 - 13h00 (session conjointe avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ)) - Palais salle 9*

*Préparé par le Secrétariat*

[children@coe.int](mailto:children@coe.int)  
[www.coe.int/cdenf](http://www.coe.int/cdenf)

## Ordre du jour

---

1. Ouverture de la réunion

---

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

---

3. Déclaration de la présidence et du secrétariat

---

4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions

---

5. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)  
Premier rapport de mise en œuvre de la stratégie (2022-2023)

*Principale mission (ii)*

**5.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants**

**Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)**

- a. **Projet d'étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables.**
- b. **Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 concernant les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, y compris l'élaboration d'approches modèles de prévention.**

*Principaux livrables 8, 10*

**5.2 Objectif stratégique 2 : L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants**

**Étude cartographique sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité**

*Principal livrable 5 et principale mission (xiv)*

**5.3 Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre**

**Projet de rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle**

*Principal livrable 16*

---

#### 5.4 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants

**Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)**

**Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation parentale et son projet d'exposé des motifs**

*Principal livrable 2*

- pour approbation / adoption, session conjointe avec le CDCJ -

#### 5.5 Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant

**a. Projet de guide pour la participation des enfants à la prise de décision relative à leur santé (BIO/ENF-CP)**

- pour adoption -

*Principal livrable 4 et principale mission (xiv)*

**b. Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme**

- pour approbation -

*Principal livrable 6*

#### 5.6 Objectif stratégique 6 : Les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence

**a. Échange thématique sur les droits de l'enfant et l'environnement**

*Principale mission (iv)*

**b. Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration**

*Principale mission (viii) et principal livrable 7*

#### 6. Questions transversales :

- a. Approches transversales telles que promues par la stratégie (sensibilité au genre, anti-discrimination, participation des enfants)
- b. Contribution à l'Agenda 2030 de l'UNSDG

*Principale mission (xxi)*

#### 7. Coopération avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe et d'autres institutions et observateurs

- a. Organes et secteurs du Conseil de l'Europe
- b. Organisations internationales
- c. OING

---

**8. Évaluation des activités achevées / Échange de vues annuel afin d'évaluer ses activités et de conseiller le Comité des ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités possibles et celles qui pourraient être interrompues**

*Principale mission (xvii)*

---

**9. Avis demandés par le Comité des Ministres**

---

**10. Méthodes de travail du CDENF**

---

**11. Élections au Bureau**

---

**12. Autres questions**

---

**13. Date et lieu des prochaines réunions**

---

**14. Approbation du rapport de réunion abrégé**

---

## Ordre du jour annoté et ordre des travaux

Mardi 14 novembre 2023 (matin)

| Heure (CET) | Point de l'ordre du jour   | Documents de travail<br>Documents de référence  |
|-------------|--|---|
| 9h30        | <b>1. Ouverture de la réunion</b>  |   |
| 9h35        | <b>2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b><br><br><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et d'ordre des travaux.   | <a href="#">CDENF(2023)OJ3rev</a><br>CDENF(2023)OJ3ANN<br><a href="#">CDENF(2023)LOP3</a>   |
| 9h45        | <b>3. Déclaration de la présidente et du Secrétariat</b><br><br><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la présidente et le secrétariat.  | <u>Documents de référence</u><br><a href="#">CDENF/Bu(2023)PV3</a><br>Rapport de la 11 <sup>e</sup> réunion du Bureau<br><br><a href="#">Étude cartographique Barnahus et événement</a>   |
| 10h00       | <b>4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions</b><br><br><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner, éventuellement commenter et approuver son plan de travail révisé.  | <u>Document de travail</u><br><a href="#">CDENF(2023)04rev2</a><br>Programme de travail du CDENF (révisé)<br><br><u>Document de référence</u><br><a href="#">Mandat du CDENF pour 2022-2025</a>   |
| 10h15       | <b>5. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)</b><br><br><b>Premier rapport de mise en œuvre de la stratégie (2022-2023)</b><br><br><i>Principale mission (ii)</i><br><br><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre note et échanger sur le premier rapport de mise en œuvre de la stratégie préparé par le Secrétariat et évaluer les progrès réalisés, et</li> <li>- échanger sur les modalités de suivi de la mise en œuvre de la stratégie, notamment son examen à mi-parcours.</li> </ul> | <u>Document de travail</u><br>CDENF(2023)27<br><a href="#">Premier rapport de mise en œuvre</a><br><br><u>Documents de référence</u><br><a href="#">Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)</a><br><a href="#">Version de la stratégie adaptée aux enfants</a><br><a href="#">CDENF(2022)INF2</a><br>Conventions et recommandations du CdE - Ressources clés pour la mise en œuvre de la stratégie (2022-2027) |
| 10h45       | <b>8. Évaluation des activités achevées / Échange de vues annuel afin d'évaluer ses activités et de conseiller le Comité des ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les</b>   | <u>Documents de référence</u><br><i>voir ci-dessus au point 5 de l'ordre du jour</i>  |

**nouvelles activités possibles et celles qui pourraient être interrompues**

*Principale mission (xvii)*

**6. Questions transversales :**

- a. Approches transversales telles que promues par la stratégie (sensibilité au genre, anti-discrimination, participation des enfants)

*Principale mission (xviii)*

- b. Contribution à l'Agenda 2030 de l'UNSDG

*Principale mission (xxi)*

Action requise : Le CDENF est invité à :

- prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les activités pertinentes, et
- à tenir un échange de vues afin d'évaluer ses activités et conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures.

**11h15 – 11h30 Pause-café**

**11h30**

**5.6 Objectif stratégique 6 : Les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence**

- b. Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration**

*Principale mission (viii) et livrable principal 7*

Action requise : Le CDENF est invité à

- prendre note d'une présentation par les consultantes des premiers résultats du questionnaire auprès des délégations nationales, et
- tenir un premier échange sur les points clés du prochain rapport d'examen de la mise en œuvre.

Documents de référence

[Recommandation CM/Rec\(2019\)11 et exposé des motifs](#)

[CDENF\(2023\)12rev2](#)

Méthodologie et questionnaire pour l'examen de la mise en œuvre

**12h30 – 14h00 Pause déjeuner**

## Mardi 14 novembre 2023 (après-midi)

|       |  |   |
|-------|--|---|
| 14h00 | <p><b>5.5 Objective stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant</b></p> <p><b>a. Guide sur la participation des enfants à la prise de décision concernant leur santé (groupe de rédaction BIO/ENF-CP)</b></p> <p>- pour adoption -</p> <p><i>Livrable principal 4 et principale mission (xiv)</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner et adopter le projet de guide en vue de son adoption ultérieure par le Comité directeur pour les droits de l'homme dans le domaine de la biomédecine (CDBIO).</p> | <p><u>Document de travail</u></p> <p><a href="#">CDBIO(2023)3rev2 / CDENF(2023)14rev2</a></p> <p>Projet de guide sur la participation des enfants à la prise de décision concernant leur santé</p> <p><u>Document de référence</u></p> <p>CDENF(2023)28REV/CDBIO(2023)28REV</p> <p>Compilation des commentaires soumis par le CDENF et le CDBIO (restreint)</p> |
|-------|--|---|

## 15h00 – 15h15 Pause café

|       |   |   |
|-------|---|---|
| 15h15 | <p><b>5.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants - Comité d'experts pour la prévention de la violence (ENF-VAE)</b></p> <p><b>a. Projet d'étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables.</b></p> <p><b>b. Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 concernant les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, y compris l'élaboration d'approches modèles de prévention.</b></p> <p><i>Principaux livrables 8, 10</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre note de la mise à jour présentée par la présidente de l'ENF-VAE, et</li> <li>- convenir du questionnaire pour l'examen de la mise en œuvre à faire circuler parmi les délégations pour réponse avant le 31 janvier 2024.</li> </ul> | <p><u>Document de travail</u></p> <p><a href="#">CDENF(2023)24</a></p> <p>Questionnaire sur la mise en œuvre de CM/Rec(2009)10</p> <p><u>Documents de référence</u></p> <p><a href="#">Mandat du ENF-VAE (2023-2024)</a></p> <p><a href="#">Page web du ENF-VAE</a></p> |
|-------|---|---|

|       |  |  |
|-------|--|--|
| 16h00 | <p><b>5.5 Objective stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant</b></p> <p><b>b. Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme</b></p> | <p><u>Document de travail</u></p> <p><a href="#">CDENF(2023)22</a></p> |
|-------|--|--|

- pour approbation -

*Livrable principal 6*

Action requise : Le CDENF est invité à :

- examiner, réviser et approuver le projet de rapport pour publication, et
- à organiser un échange sur les conclusions et le suivi du rapport.

Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme

CDENF(2023)30

Compilation des commentaires reçus avant le 7 novembre (restreint)

### 17h30 Fin du premier jour

### Mercredi, 15 novembre 2023 (matin)

9h30

*Pause-café vers 10h30 (le cas échéant)*

**5.6 Objectif stratégique 6 : Les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence**

**a. Échange thématique sur les droits de l'enfant et l'environnement**

*Principal mission (iv)*

Action requise : Le CDENF est invité à :

- prendre note des présentations des experts, et
- procéder à un échange de vues sur le sujet.

Documents de référence

[CDENF\(2023\)21rev](#)

Note conceptuelle concernant l'échange thématique

[Observation générale no. 26 du Comité des droits de l'enfant sur les droits de l'enfant et l'environnement](#)

### 12h00 – 13h30 Pause déjeuner

### Mercredi, 15 novembre 2023 (après-midi)

13h30

**11. Élections au Bureau**

Document de référence

[CDENF\(2023\)INF3](#)

Élections au Bureau

14h00

**5.3 Objectif stratégique 3 : L'accès aux technologies et leur utilisation sûre pour tous les enfants**

**Rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle**

*Principal livrable 16*

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement de cette activité.

Document de référence

[CDENF\(2023\)20](#)

Schéma et questionnaire pour le rapport sur l'IA et les enfants

14h10

**5.2 Objectif stratégique 2 : L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants**

Documents de référence

### Étude cartographique sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité

*Principal livrable 5 et principale mission (xiv)*

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement de cette activité.

[CDENF\(2023\)10Rev](#)

Schéma et méthodologie du rapport

[CDENF\(2023\)11](#)

Questionnaire sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité

14h20

### 7. Coopération avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe et d'autres institutions et observateurs (continuation)

- a. Organes et secteurs du Conseil de l'Europe
- b. Organisations internationales
- c. OING

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des présentations et des informations partagées par ses organisations et organismes partenaires.

### 15h15 – 15h30 Pause café

15h30

### 9. Avis demandés par le Comité des Ministres

Action requise : Le CDENF est invité à :

- prendre note de la réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2244 (2023) de l'APCE et
- adopter les avis demandés par le Comité des Ministres, le cas échéant.

Documents de travail

CDENF(2023)31 (*restreint*)

Avis du CDENF sur la Recommandation 2263 (2023) de l'APCE

CDENF(2023)32 (*restreint*)

Avis du CDENF sur la Recommandation 2262 (2023) de l'APCE

Documents de référence

[Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2244 \(2023\) de l'APCE](#)

[Avis du CDENF sur la Recommandation 2244 \(2023\) de l'APCE](#)

16h00

### 10. Méthodes de travail du CDENF

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note et à discuter des informations présentées par le Secrétariat.

Documents de référence

[CM/Res\(2021\)3](#) concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

[CDENF\(2022\)12](#)

Approche thématique et coopération entre les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe

16h20

### 12. Questions diverses

16h25

### 13. Date et lieu de la prochaine réunion

---

**16h30**

**11. Approbation du rapport de réunion abrégé**

*- sous réserve de la décision à prendre au point 5.4  
le jeudi 16 novembre, conjointement avec le CDCJ -*

**17h00 Fin de la deuxième journée**

## Jeudi, 16 novembre 2023 (matin)

9h30

**5.4 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants**

**Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)**

**Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation parentale et son projet d'exposé des motifs**

*Principal livrable 2*

- *pour approbation / adoption, session conjointe avec le CDCJ -*

Action requise : Le CDENF est invité à :

- approuver, conjointement avec le CDCJ, le projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation parentale ;
- adopter son projet d'exposé des motifs ; et
- charger le Secrétariat de soumettre les deux textes au Comité des Ministres pour qu'il adopte le projet de recommandation et prenne note de son exposé des motifs.

Documents de travail

CDCJ(2023)28/CDENF(2023)25  
(*restreint*)

Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents

CDCJ(2023)29/CDENF(2023)26  
(*restreint*)

Projet d'exposé de motifs du projet de recommandation

Documents de référence

CDCJ(2023)30/CDENF(2023)29  
(*restreint*)

Compilation des commentaires reçus du CDCJ et du CDENF sur le projet de recommandation et son projet d'exposé de motifs avant le 10 novembre

[CJ/ENF-ISE\(2023\)PV02](#)

Rapport de la 8e réunion du CJ/ENF-ISE (Strasbourg, 4-6 octobre 2023)

[CJ/ENF-ISE\(2023\)01rev](#)

Plan et méthodes de travail du CJ/ENF-ISE pour 2023-2024 (actualisés le 25 septembre 2023)

CJ/ENF-ISE(2023)06 Mos (*restreint*)

Compilation des commentaires reçus sur le projet de recommandation et son avant-projet d'exposé des motifs (version circulée en mai 2023)

13h00 – Fin de la réunion